

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 06 – du 8 février au 15 février 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
 EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
 (AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : DIMINUTION DES ÉCHANGES DE BIENS ENTRE LA FRANCE ET LE PROCHE-ORIENT EN 2023

D'après les douanes françaises, les ventes de biens français vers le Proche-Orient ont diminué de -15% en 2023, pour atteindre 5 Mds EUR (0,8% des exportations françaises totales). Alors que les exportations françaises ont augmenté dans le monde de +1,5% en 2023, elles ont diminué dans les pays de la zone, hormis en Jordanie (+5%, à 348 M EUR) et dans les Territoires palestiniens (+31%, à 17 M EUR). L'Égypte et Israël restent les principaux importateurs de produits français de la zone, pour respectivement 1,8 Md EUR (-24% en 2023) et 1,9 Md EUR (-12% en 2023), soit 73% du total exporté vers le Proche-Orient. Nos exportations vers ces deux pays sont principalement constituées d'équipements mécaniques et électriques, de divers produits industriels et de matériels de transport. Les exportations agricoles vers l'Égypte, qui avaient fortement progressé en 2022, ont été drastiquement réduites de -77% en 2023 (passant de 523 M EUR à 118 M EUR, soit un niveau proche de celui de 2021).

LE CHIFFRE À RETENIR

73%

**PART DES EXPORTATIONS
FRANÇAISES VERS
L'ÉGYPTE ET ISRAËL**

Les importations françaises depuis le Proche-Orient ont dans le même temps diminué de -17%, pour atteindre 4,4 Mds EUR. La baisse est avant tout liée à l'effondrement de nos achats depuis l'Égypte (-49% à 1,1 Md EUR), notamment d'hydrocarbures, tandis que les importations depuis Israël s'infléchissent (-4% à 1,5 Md EUR). L'Irak devient ainsi notre premier fournisseur de la région (+15% à 1,6 Md EUR, à 99,8% constitué d'hydrocarbures). De manière notable, nos importations ont progressé depuis le Liban, certes à un niveau toujours faible (+27%, à 98 M EUR).

En raison d'une baisse plus prononcée des importations que des exportations, notre excédent commercial avec les pays du Proche-Orient s'est légèrement amélioré en 2023 (passant de 603 M EUR à 617 M EUR). En particulier, notre excédent avec l'Égypte a considérablement augmenté (de 143 M EUR à 662 M EUR) en raison de la forte baisse de nos importations. En revanche, le déficit commercial avec l'Irak – seul pays de la région avec lequel la France a un déficit commercial – s'est creusé (de 1 Md EUR à 1,3 Md EUR). Le surplus commercial réalisé avec Israël s'est dans le même temps nettement réduit (de 589 M EUR à 404 M EUR).

PAYS	EXPORTATIONS FRANÇAISES (M €)		ÉVOLUTION 2022/2023	% TOTAL PO EN 2023	RANG 2023
	2022	2023			
ISRAËL	2119	1870	-12%	37%	42
ÉGYPTE	2307	1761	-24%	35%	44
LIBAN	399	370	-7%	7%	79
JORDANIE	332	348	5%	7%	82
IRAK	394	336	-15%	7%	84
IRAN	313	282	-10%	6%	92
SYRIE	24	22	-7%	0,4%	165
PALESTINE	13	17	31%	0,3%	174
TOTAL	5901	5006	-15%		

Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. TMG DEVIENT L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE LEGACY HOSPITALITY COMPANY.

La filiale Icon Investments de Talaat Moustafa Group (TMG) finalise l'acquisition des 51 % de participation dans le groupe de sept hôtels emblématiques égyptiens. L'accord initialement signé en décembre 2023 à hauteur de 39 % de participation prévoyait cette augmentation, portant la valeur de la transaction à 800 M USD. Cette opération réalisée par Icon, dont 40,5 % du capital est détenu par la société d'investissement d'Abu Dhabi ADQ depuis janvier 2024, s'inscrit dans le programme de privatisation d'actifs de l'État égyptien demandé par le FMI. De nouveaux objectifs de recettes ont par ailleurs été [annoncés](#) le 13 février 2024 par le Ministre des Finances Mohamed Maait dans le cadre de ce programme : l'Égypte ambitionne de lever 6,5 Mds USD sur les ventes réalisées et finalisées durant l'année civile 2024. Pour rappel, le FMI avait estimé le montant de l'ensemble des cessions d'actifs égyptiens à 8,7 Mds USD sur la durée du programme (2023-2026). À ce jour, de source officielle, le montant des ventes se situerait autour de 5 Mds USD.

2. LA BCE ANNONCE DE NOUVELLES MESURES POUR L'UTILISATION DES CARTES DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER.

La Banque Centrale d'Égypte (BCE) a annoncé dans une [circulaire du 11 février](#) des mesures de sanctions supplémentaires pour les égyptiens ne respectant pas les directives relatives à l'utilisation des cartes de crédit à l'étranger du pays. Les personnes ne fournissant pas de preuve documentée de l'utilisation de leur carte pendant leur séjour à l'étranger dans un délai de 90 jours maximum seront effectivement soumises à une série de mesures répressives, dont la suspension de leur carte, l'impossibilité d'en émettre une nouvelle ou d'élargir l'utilisation de cartes existantes et enfin l'interdiction de leur utilisation à l'étranger. Cette annonce fait suite à la mise en place en octobre 2023 de réglementations sur l'utilisation des cartes de crédit par les voyageurs, notamment l'obligation de la tenue de registres précis d'utilisation sur les territoires étrangers. La multiplication de restrictions répond à l'importante crise de devises dont l'économie égyptienne souffre actuellement.

3. RENCONTRE AVEC LE FMI LORS DU WORLD GOVERNMENTS SUMMIT À DUBAÏ

Plusieurs membres du gouvernement égyptien, dont le Premier Ministre Moustafa Madbouly, se sont rendus du 12 au 14 février 2024 au Sommet mondial des gouvernements tenu à Dubaï. Le Premier Ministre y a rencontré la Directrice Générale du Fonds Monétaire International, Mme Kristalina Georgieva. D'après un [communiqué](#) du cabinet du Premier Ministre, les autorités égyptiennes ont réitéré leurs engagements quant à la mise en œuvre des réformes proposées par le FMI, mais également la poursuite de mesures sociales, mettant en avant le récent plan de protection sociale de 180 Mds EGP (soit 6 Mds USD) annoncé le 8 février par le Président Sissi, ainsi que le programme « Haya Karima » (Vie décente) visant à améliorer le niveau de vie des citoyens en zones rurales. La délégation égyptienne s'est également entretenue avec le président de la Banque Mondiale Ajay Banga, abordant le sujet du soutien au secteur privé et la nécessité d'augmenter sa contribution aux investissements publics.

4. BAISSÉ DES IMPORTATIONS ET RÉDUCTION DU DÉFICIT COMMERCIAL EN 2023.

Les chiffres du commerce extérieur de l'année 2023 (cf. [déclaration](#) du ministère du commerce et de l'industrie) font état de la réduction du déficit commercial égyptien (-23 % en g.a). Résultat d'un recul des importations (-14 % en g.a), cette évolution a eu lieu parallèlement à la mise en place par l'Égypte d'une série d'initiatives ces dernières années, visant à stimuler les exportations (objectif [annoncé](#) par le Premier Ministre en mai dernier de 100 Mds USD par an d'ici le milieu de la décennie), et réduire la dépendance aux importations. Le communiqué souligne en outre l'importance de plusieurs partenaires commerciaux, dont la Turquie, identifiée comme le plus gros marché d'exportation sur l'année 2023 (2,94 Md USD), mais également le continent africain, avec qui l'Égypte souhaite renforcer sa coopération économique et commerciale (en particulier avec la Lybie, le Soudan, l'Algérie ou encore le Maroc).

IRAK

1. SHELL ABANDONNE LE PROJET DE COMPLEXE PÉTROCHIMIQUE DE NEBRAS.

La compagnie pétrolière anglo-néerlandaise a annoncé, le 13 février, qu'elle abandonnait ce projet phare, dont le montant était compris entre 8 et 11 Mds USD. Le projet de craqueur d'éthane, d'une capacité de 1,5 à 1,8 million de tonnes par an – ce qui

en ferait une des installations de ce type les plus importantes au monde – avait fait l’objet d’un protocole d’entente avec Shell dès 2015. Shell, qui a cité des raisons ayant trait à la faisabilité du projet et à sa stratégie d’investissement, continue cependant son partenariat avec la Basrah Gas Company, dont elle détient 44% des parts (l’entreprise publique South Gas Company en détient 51%). Dans la foulée, le Premier Ministre a enjoint les ministères du Pétrole et de l’Industrie de relancer une étude de faisabilité sur ce projet afin d’attirer d’autres investisseurs potentiels. Le développement de l’industrie pétrochimique est crucial dans la stratégie de diversification de l’économie voulue par les autorités irakiennes, les exportations de pétrole brut représentant 95% des recettes de l’État.

IRAN

1. NOUVELLES SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE LA BCI.

Le Trésor américain a annoncé dans un communiqué ce mercredi avoir imposé des sanctions à une filiale de la Banque Centrale d’Iran (*Informatics Services Corporation*), ainsi qu’à deux entités basées aux E.A.U (*Advance Banking Solution Trading DMCC*; *Freedom Star General Trading Co*), une en Turquie (*Ted Teknoloji Gelistirme Hizmetleri Sanayi Ticaret Anonim Sirketi*) ainsi qu’à trois individus, au motif que ces entités seraient liées à « l’acquisition de technologie sophistiquée américaine utilisée par la BCI en violation des restrictions et sanctions à l’exportation américaines ». En conséquence, tous les biens de ces entités qui se trouvent aux Etats-Unis ou sous le contrôle de personnes américaines sont bloqués.

2. SIGNATURE D’UN ACCORD AVEC LA RUSSIE POUR L’IMPORTATION DE CÉRÉALES.

Selon certains médias, un accord à long terme portant sur l’achat de céréales à la Russie aurait été signé samedi dernier entre les deux pays, à l’occasion de la visite du vice-ministre iranien de l’agriculture à Moscou. L’accord prévoirait le financement de ces importations via les banques russes Sberbank et VTB, dans la continuité de l’annonce en décembre dernier de l’octroi par la Russie d’une ligne de crédit de 6,5 Mds RUB (71 M\$) pour l’importation de biens essentiels de la Russie vers l’Iran. Pour mémoire, selon les données issues des douanes iraniennes, sur les dix premiers mois de l’exercice en cours, la Russie représentait le 2^{ème} fournisseur de céréales de l’Iran avec 15% de part de marché (928 M\$), derrière les

E.A.U (34% de PDM ; 2,1 Mds\$) et devant l’Inde (11% de PDM ; 695 M\$).

3. BAISSÉ DES VENTES DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES.

Selon le Centre de recherche du Parlement, l’indice de production des sociétés industrielles cotées a augmenté de 1,9% en g.a (+4,5% en g.m) tandis que l’indice des ventes diminuait de 1,7% en g.a (+1% en g.m), avec des disparités importantes selon les secteurs, 12 des 15 secteurs que comporte l’industrie ayant connu une baisse de l’indice des ventes en glissement mensuel. Les sociétés minières cotées enregistrent cependant une progression notable, avec un indice des ventes de +42,5%, supérieur à la hausse de l’indice de production (+41,7% en g.a). Par ailleurs, l’évolution moyenne des dix premiers mois de l’année 2023/2024 par rapport à la même période de l’année précédente pour les secteurs **Textile et Bois et Papier** de ces indices a été significativement baissière, à -22,5% concernant l’indice de production (pour les deux secteurs) et -14,5% et -15,6% respectivement pour l’indice des ventes. Pour mémoire, sur l’ensemble de l’industrie (sociétés cotées et non cotées), sur le mois écoulé et selon la Chambre de commerce, d’industrie, des mines et de l’agriculture (ICCIMA), **(i) le manque de devises étrangères dû à l’instabilité du taux de change et à l’allocation insuffisante de la Banque Centrale aux importateurs, (ii) le processus de dédouanement lent, ainsi que (iii) la dégradation du fonds de roulement de ces sociétés** auraient favorisé un manque d’approvisionnement en matières premières et la faible augmentation de la production. Dans le même temps, la baisse continue du pouvoir d’achat – affectant les ventes domestiques - et des exportations, expliquent une baisse des ventes des entreprises au cours du même mois.

ISRAËL

1. DÉGRADATION PRÉVISIBLE DES COMPTES PUBLICS.

Le coût du conflit en cours sur les années 2023-2025 est désormais estimé à 255 milliards ILS (69 Mds USD), soit 13% du PIB d’Israël en 2024. Cette évaluation de la banque d’Israël inclut les dépenses militaires et civiles ainsi que la baisse des recettes fiscales. Dans le même temps, l’effort de défense devrait croître dès 2024 au rythme annuel de 0,5 point de PIB. Dès 2024 le déficit prévisionnel devrait être de 6,6% du PIB. Une récession en 2024 n’est pas exclue.

2. MOODY'S ABaisse LA NOTE SOUVERAINE D'ISRAËL ET DE 5 BANQUES ISRAËLIENNES.

L'agence de notation Moody's vient d'abaisser la note souveraine d'Israël de A1 à A2 assortie d'une perspective négative. Cette décision semble avoir été prise en raison du conflit en cours à Gaza et de la politique budgétaire du gouvernement.

Corollaire de cette dégradation, cinq banques israéliennes (Bank Leumi, Bank Hapoalim, Israel Discount Bank, Mizrahi Tefahot Bank et First International Bank of Israel) ont également fait l'objet d'une révision à la baisse de leur note (de A2 à A3). Cette décision serait justifiée par l'affaiblissement de la capacité de l'État à soutenir les institutions financières en cas de crise.

3. HAUSSE DES SORTIES DE CAPITAUX.

En 2022, les investissements en actions étrangères via le Tel Aviv Stock Exchange étaient restés modestes (182 M USD). En 2023, la recherche de rentabilité, l'instabilité politique interne et, à partir du 7 octobre, la guerre à Gaza ont poussé les investisseurs israéliens à se tourner vers l'étranger où 4,75 Mds USD ont été investis (+2500% en un an).

JORDANIE

1. DIMINUTION DE L'INDICE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE EN 2023.

Selon le département des statistiques (DoS), l'indice de production industrielle s'est élevé à 90,07 en 2023 contre 92,27 en 2022, ce qui représente une baisse de -2,38 % sur l'ensemble de l'année 2023 en glissement annuel (g.a.). L'analyse par secteur montre que cette diminution est principalement liée au secteur manufacturier – lequel représente 86% de la production industrielle – qui a enregistré une baisse de production de -3,39 % en g.a. L'industrie extractive (8% de la production industrielle) et le secteur de l'électricité (6% de la production industrielle) ont en revanche observé respectivement une hausse de +4,50 % et +3,16 % en g.a.

2. SIGNATURE D'UN ACCORD D'APPROVISIONNEMENT DE L'IRAK EN ÉLECTRICITÉ.

La compagnie nationale d'électricité jordanienne (NEPCO) et son homologue irakien ont signé un accord d'approvisionnement en électricité. Selon cet accord, la Jordanie fournira à l'Irak jusqu'à 40 mégawatts en première phase. Lors de la deuxième phase, qui pourrait débuter au 3^e trimestre 2024, la Jordanie fournira entre 150 et 200 mégawatts

d'électricité - l'objectif étant d'atteindre à moyen terme 500 mégawatts.

3. RAPPORT DU JORDAN STRATEGY FORUM SUR LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT À GAZA SUR LE TOURISME.

Le Jordan Strategy Forum a publié un rapport présentant les conséquences de la guerre à Gaza sur le secteur du tourisme en Jordanie. L'étude part de l'hypothèse selon laquelle les répercussions du conflit se limiteront au tourisme de loisir, avec une baisse attendue des recettes de -50% chaque mois en g.a., mais n'affecteront pas les autres formes de tourisme (médical, d'affaires et éducatif), et propose deux scénarii. Selon le premier scénario, la guerre continuerait jusqu'à la fin du premier trimestre de 2024, le secteur du tourisme accuserait alors des pertes de 135 M JOD (190 M USD). Selon le second scénario, la guerre se poursuivrait jusqu'à la fin du premier semestre de 2024, les pertes s'élevant alors à 270 M JOD (380 M USD). Pour rappel, selon le ministère du tourisme et des antiquités, les recettes du secteur touristique avaient atteint 5,2 Mds JOD (7,4 Mds USD) en 2023 soit une augmentation de +27,4% par rapport à 2022 et ce, malgré le ralentissement enregistré au dernier trimestre.

LIBAN

1. MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES DÉPÔTS EN DEVICES À LA BANQUE DU LIBAN.

La Banque du Liban (BdL) a émis le 2 février une nouvelle circulaire (n°686) destinée aux banques et institutions financières concernant les comptes de dépôts en devises à la BdL. La BdL a ainsi annoncé réduire de 75% le taux d'intérêt qu'elle verse aux banques commerciales pour les dépôts à terme en devises placés à la BdL, et que ces intérêts seraient payés en dollars. Une réduction similaire sera appliquée sur le taux d'intérêt des Certificats de Dépôt en dollars émis par la BdL. La directive est effective depuis le 3 février et devrait prendre fin en juin 2024.

2. FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE INFORMELLE.

Selon le dernier rapport de l'ONG Mercy Corps, la protection sociale informelle se développe et se complexifie au Liban, dans un contexte de raréfaction des ressources. Elle serait majoritairement financée par les membres de la famille ou communauté proche (voisinage, village...), et ce pour faire face à l'absence de systèmes de soutien formels. L'enquête révèle que les foyers libanais interrogés financent leurs moyens de subsistance principalement via des prêts (54%); des

dons de nourriture (39%); des dons en nature et du cash (18%). Les remises de fonds depuis l'étranger représentent une partie importante des apports financiers pour la protection sociale informelle. Le rapport révèle également que les réseaux de soutien internes sont de plus en plus réduits, ce qui pourrait provoquer une dépendance de plus en plus forte à des financements externes (ONG, bailleurs).

PALESTINE

1. AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE L'INDICE DES PRIX.

Selon le Bureau central des statistiques palestiniennes (PCBS), l'indice des prix à la consommation, principal déterminant de l'inflation, a augmenté de 19% en janvier 2024 par rapport à janvier 2023, principalement du fait de la situation à Gaza (71,7% à Gaza, 5,5% en Cisjordanie et 4,38% à Jérusalem).

Au cours du seul mois de janvier, l'indice des prix à la consommation dans la bande de Gaza a enregistré une augmentation de 11,41 % sur une base mensuelle. Tandis que les prix des produits de première nécessité continuent à augmenter, le pouvoir d'achat des Gazaouis a diminué de 40 % depuis le 7 octobre 2023.

2. SITUATION FINANCIÈRE DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE.

Lors d'une conférence de presse, le 14 février 2024, le Ministre des Finances, Shukri Bishara, a déclaré que les revenus nets au cours des neuf premiers mois de 2023 avaient augmenté de 9,3% pour atteindre 4,23 Mds USD, contre 3,87 Mds USD au cours de la période correspondante de 2022. La source de cette augmentation, selon le Ministre, est la hausse de 6,1% des recettes douanières (clearance revenues) et celle des recettes intérieures de 0,8%. Cependant, la suspension de ces transferts financiers habituellement assurés par le gouvernement israélien depuis octobre 2023 a conduit à une nette diminution desdits revenus, à hauteur de 10 % (1,22 Md USD en 2023 contre 1,36 Md USD au cours de la même période en 2022).

Selon le Ministre, le déficit budgétaire pour l'ensemble de l'année 2023 est de 810 M USD, soit une hausse de 76% par rapport à l'année précédente, en raison notamment de la confiscation par le gouvernement israélien des recettes douanières (« clearance revenues ») et la baisse de l'aide internationale.

3. STATISTIQUES DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE POUR L'ANNÉE 2023.

Le ministère de l'Économie nationale a déclaré avoir délivré 84 nouvelles licences pour établir des usines dans les gouvernorats de Cisjordanie, d'une valeur en capital d'environ 64,6 M USD, au cours de l'année 2023.

Selon les résultats du rapport statistique, le nombre de nouvelles usines autorisées pour 2023 a enregistré une augmentation de 6,3% par rapport à l'année 2022, mais dans le même temps, la valeur du capital de ces usines a connu une baisse de 44,5%, par rapport à la même période de l'année précédente.

Le nombre de nouveaux commerçants pour 2023 a connu une baisse de 13,6% par rapport à 2022. La demande a été stimulée par le gouvernorat de Hébron, classé premier en termes de nombre de commerçants. Cependant, le nombre de femmes inscrites au registre du commerce a diminué de 34,7 % en 2023 par rapport à l'année précédente, avec 205 femmes inscrites contre 314 femmes en 2022, cette population ne représentant que 4,3 % du nombre total des inscrites au registre du commerce en 2023.

SYRIE

1. NOUVELLE AUGMENTATION DES SALAIRES DANS UN CONTEXTE D'INFLATION.

Le régime syrien a annoncé le 6 février une nouvelle augmentation des salaires des fonctionnaires afin de répondre à la forte inflation dans le pays. Cette mesure fait suite à une première augmentation des salaires des fonctionnaires en aout 2023, et rentrera en vigueur à partir du 1^{er} mars. Les salaires et pensions auront ainsi augmenté de 200% entre janvier 2022 et mars 2024, une hausse qui ne concernera pas les employés du secteur privé et qui ne compense que partiellement l'augmentation générale des prix. En effet, sur cette même période le prix de l'octane 90 a augmenté de 764%, celui de l'octane 95 de 314%, et celui du panier alimentaire du Programme alimentaire mondial de 308%. L'augmentation du prix des produits pétroliers s'est toutefois stabilisée entre aout 2023 et mars 2024 (+20% pour l'octane 90).

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	105,7	43,3	86,5	9,8	10,3	5,4	5,5	23,2
PIB (Mds USD) - 2023	FMI / WEO	398	255	366	522	50	18 *	18	8,2 *
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3770	5883	4234	53195	4498	3365 *	3531	353
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2023	FMI / WEO	3,8	-2,7	3,0	1,5	2,6	-0,5	-6	-5,5 *
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-4,62	-7,67	-5,45	-4,2	-5,3	-1,3 *	-1,3	n/a
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	93	49	31	62	112	181	47	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A2	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	29,8	4	38,5	3	2	192,3	5,9	n/a
PMI	Statistiques officielles	48,1	n/a	50,8	47,4	n/a	48,4	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1761	336	282	1870	348	370	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1098	1629	41	1467	47	98	4	5

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
 POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
 POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr